



ASSOCIATION CATHOLIQUES
CANADIENNE DE LA SANTÉ

CATHOLIC HEALTH
ASSOCIATION OF CANADA

COMMUNIQUÉ

DIFFUSION IMMÉDIATE

7 mai 2001

L'ACCS réagit à des questions de santé vitales

Ottawa - Au congrès de 2001 de l'Association catholique canadienne de la santé (ACCS), qui a eu lieu à St. John's (Terre-Neuve) du 28 au 30 avril, les participants à l'assemblée annuelle ont adopté plusieurs résolutions pressant le gouvernement fédéral d'agir au sujet d'un certain nombre d'aspects clés concernant la santé : réduction de la pauvreté et de son incidence sur la santé; répercussions des accords commerciaux sur les soins de santé; recherche sur les cellules souches humaines; et renouvellement des soins primaires.

« Ces résolutions témoignent d'un engagement envers la valorisation et la protection de la dignité humaine et du bien commun », a expliqué Annette Noël, s.p., présidente du conseil d'administration de l'ACCS.

Résolution 1 - Réduction de la pauvreté et de son incidence sur la santé Il est résolu que l'ACCS :

- reconfirmera son engagement envers la réduction des iniquités sociales et économiques;
- travaillera en partenariat avec les organismes de santé, de services sociaux et de lutte contre la pauvreté en vue de convaincre le gouvernement fédéral d'élaborer un réseau exhaustif de politiques et de programmes visant à enrayer la pauvreté et les obstacles à la santé vécus par les personnes vivant dans la pauvreté;
- demandera à ses membres de presser les gouvernements provinciaux et municipaux d'accorder une plus grande importance à la réduction des effets négatifs de la pauvreté sur la santé.

Résolution 2 - Répercussions des accords commerciaux sur les soins de santé Il est résolu que l'ACCS :

- fera valoir que les soins de santé ne sont pas un produit et demandera au gouvernement fédéral d'expliquer les données contradictoires qu'il émet concernant son aptitude et son engagement à protéger le système de soins de santé financé publiquement contre le commerce et les investissements étrangers;
- demandera au gouvernement fédéral de veiller à ce que ses négociateurs commerciaux prévoient au sein de la proposition de Zone de libre échange des Amériques et de l'Accord général sur le commerce des services des mesures de protection plus fortes pour le système de la santé du Canada financé publiquement.

Résolution 3 - Recherche sur les cellules souches humaines

Il est résolu que l'ACCS :

- pressera le gouvernement fédéral d'interdire complètement toutes les activités de clonage qui font appel à des cellules humaines et qui mènent à la création d'un embryon humain, peu importe l'objectif visé par la procédure;
- préconisera l'utilisation de cellules souches adultes pour les recherches sur les cellules souches;
- préparera une réponse au document de travail sur la recherche sur les cellules souches humaines publié par les Instituts de recherche en santé au Canada.

Résolution 4 - Renouvellement des soins primaires

Il est résolu que l'ACCS :

- appuiera les buts et orientations de la réforme des soins primaires, soit :
 - améliorer l'accès grâce à la formation d'exercices multidisciplinaires;
 - intégrer la promotion de la santé et la prévention des maladies dans les soins primaires;
 - centrer le financement sur les patients, et non sur les services;
 - adopter un système de rémunération qui reconnaît les services curatifs et qui encourage la continuité des activités de prévention et de traitement.